

FACTURE N° 5050035

N/REF : 2/05/2025 16H08 C:024888 I:33660
V/REF : 1582776
V/Email reçu le Vendredi 02/05/2025 à 16H08

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : LES LIBELLULES
6 RUE GEORGES BIZET
38400 ST MARTIN D'HERES

Fontaine, le 06 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2 BIZET - LOCAL POUBELLE CONTACT SUR PLACE MME MONTAPERTO
06 69 99 83 19 - MME RAFFARD 04 76 01 19 31

MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE PETIT LOCAL POUBELLE

Donneur d'ordre : Mme J LESCENE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes à l'intérieur de l'immeuble.

LE 02/05/2025 A 16H30:
INTERVENTION DEPUIS LE LOCAL POUBELLE
CONSTAT: FUITE SUR TUBE EN MULTICOUCHE - PROBABLEMENT RONGE PAR UN RAT
COUPURE D'EAU DU LOCAL PROVISOIREMENT - LA FUITE EST STOPPEE
PREVOIR LA REFECTION DE LA SECTION PASSANT DANS LE MUR SUR 1ML

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 06/05/25 à 14H07 Mme J LESCENE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
1,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 02/05	1	73,82		92,27
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT		
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,45		39,45
TOTAL H.T.					160,84
T.V.A. a 10,00%					16,08
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>176,92</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN